

Travaux de modernisation du système d'alarme-incendie aux habitations Angers



Depuis le 28 octobre, plus de 148 000 \$ sont investis dans des travaux majeurs aux habitations Angers, situées au 1625, rue Galt. Ces travaux s'étaleront sur 13 semaines environ. Il y aura une pause pour la période des fêtes. Les travaux devraient donc se terminer vers le début de février 2015. Ils visent notamment à moderniser et à mettre aux normes le système d'alarme-incendie de votre immeuble.



Les travaux consistent, entre autres, à installer un détecteur thermique, une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore et un nouvel avertisseur de fumée dans chaque logement. À la fin du chantier, des tests seront effectués afin de vérifier le fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.

LA SÉCURITÉ À L'OFFICE

Au cours des dernières années, plusieurs mesures ont été prises par l'Office afin d'assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus, la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l'accès aux immeubles. La mise aux normes des systèmes d'alarme-incendie s'inscrit dans cette démarche.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une **rencontre d'information** a eu lieu le **28 octobre** dernier aux habitations Angers. **Jean-François Leblanc**, agent de liaison, et **Doris Modérie**, technicien en mécanique du bâtiment, étaient sur place pour informer les **17 locataires** présents sur les travaux à venir.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 OUVRIERS DANS LES LOGEMENTS 		
 <p>Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.</p>	<p>Le nouveau détecteur ne nécessitera pas de piles.</p>	<p>Modernisation du système d'alarme-incendie et sécurité accrue</p> <p>Avertisseur adapté pour tous et sécurité accrue</p> <p>Rapidité d'intervention et sécurité accrue</p>
 <p>Une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore sera installée de manière à ce qu'elle soit visible de toutes les pièces.</p>	<p>La lampe stroboscopique et les nouveaux avertisseurs sonores permettront d'alerter les malentendants en cas d'incendie.</p> <p>Les équipements seront reliés au panneau d'alarme-incendie, qui permet de déterminer précisément le foyer d'incendie. Ce panneau est connecté au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM, qui prévendra les pompiers si l'alarme se déclenche.</p>	
 <p>L'avertisseur de fumée du logement sera remplacé.</p>	<p>Le nouvel avertisseur de fumée sera installé près de la chambre à coucher. Il ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive, comme lorsqu'une rôtie brûle.</p>	<p>Sécurité accrue</p>
DANS LES AIRES COMMUNES : CORRIDORS, CAGES D'ESCALIER ET SALLE COMMUNAUTAIRE		
 <p>Des détecteurs de fumée seront installés.</p>	<p>Les équipements seront reliés au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.</p>	<p>Sécurité accrue</p>

Merci!

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- Les travaux **débuteront dans les aires communes** — cages d'escalier, corridors, salle communautaire — et se **poursuivront dans les logements**, étage par étage.
- Les **étages du haut seront les premiers** à recevoir la visite des ouvriers.
- Lorsque l'ensemble des travaux sera terminé, **une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements**.

L'installation du système d'alarme-incendie nécessitera trois (3) visites dans chaque logement :

	TRAVAUX	DURÉE	QUAND
1^{re} visite	Installation des nouveaux équipements dans votre logement. Il est possible que de petits trous soient faits dans les murs de votre logement pour y passer un nouveau conduit. Si c'est le cas, une moulure sera installée pour cacher les fils.	Environ 3 heures	Vers la mi-novembre
2^e visite	Transition entre les anciens et les nouveaux équipements et désinstallation des anciens équipements.	Environ 15 minutes	Vers le début de février
3^e visite	Vérification du fonctionnement du système dans chaque logement.	Environ 15 minutes	Vers le début de février

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux, d'autant plus que **votre présence sera requise** afin que les ouvriers puissent travailler dans votre logement. Assurez-vous d'être **présent au moment fixé par l'entrepreneur**. Si vous ne pouvez y être, **désignez une personne de confiance, un voisin, un ami ou un membre de la famille** pour être présent à votre place.

La marche à suivre est la suivante :

1. Lorsque **les travaux commenceront**, nous vous demandons de **lire l'AVIS général** affiché à l'entrée de l'immeuble.
2. Lorsqu'il sera temps d'effectuer les travaux dans votre logement, l'entrepreneur vous préviendra, **au moins 48 heures à l'avance**, en plaçant **un AVIS sur la porte** de votre logement.
3. **Si, pour une raison majeure ou imprévue, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé et que vous n'avez pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible les ouvriers. Vous pouvez également communiquer avec Jean-François Leblanc, votre agent de liaison, en composant le 514 868-3250.**

Nous vous demandons d'être vigilant et de **surveiller les AVIS**.

L'ENTREPRENEUR

Sécuritrol inc. est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Angers. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Cependant, les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exige.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS ANGERS

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :
Jean-François Leblanc
- ◆ Technicien en mécanique du bâtiment :
Doris Modérie
- ◆ Directeur de projets mécaniques :
Mathieu Ma Hive Dung



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Michel Émond
- ◆ Agente de location :
Hanane Khabbaz
- ◆ Organisatrice communautaire :
Valeria Taranto



Les travaux majeurs réalisés dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social et de la Consultation de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous: le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
LithoChic inc.